



CERTIFICAT QUALIBAT



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E66947

VALABLE JUSQU'AU 03/09/2021

ÉDITÉ LE 24/07/2020

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1969

Raison sociale : BLONDEAU SAS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/02/2003

Capital : 80 000

LIEU-DIT "LES GARRUCHES"
71150 CHASSEY LE CAMP

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CHALON/SAONE 1977B00039

Siren : 309 788 297 00021

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 46 223

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 143852979

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 143852979

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/06/2020

Téléphone : 03 85 87 04 90

Fax : 03 85 87 04 91

Portable : 06 09 37 14 06

Responsabilité légale :

BORRA JEAN-PIERRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : secretariat@blondeau-bourgogne.fr

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 4 389 420

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2412	Constructions et structures métalliques (Technicité confirmée)	18	24/06/2020
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.